Propositions pour une économie assainie



Les propositions listées ci-après ont pour objet de **nourrir le changement de paradigme économique d'une façon saine et concrète.**
Évidement, il serait plus simple de compter sur chaque personne, qu'ils agissent selon leur intérêt et l'intérêt de l'environnement dans son ensemble. Mais les choses ne sont pas aussi simple que cela surtout lorsque nous sommes confrontés à la réalité économique d'un modèle qui relègue les priorités au dernier
plan
!

Un exemple qui en dit long !

Prenons un exemple commun à chacun de nous : **Comment choisissons-nous nos aliments ?** Les choisissons-nous selon quels critères :

- Le **prix** d'achat ? Dans ce cas, nous risquons fort d'acheter des produits issus de l'agriculture intensif en raison des prix appliqués et non du coût global !
- Le **social** (protection du producteur et de toute la filière) ? Dans ce cas, nous choisirions des produits issus des agricultures respectueuses de l'environnement afin de préserver la santé de celles et ceux qui travaillent dans ce secteur !
- L'**environnement** (Afin de protéger l'environnement) ? Ici, l'objectif est de ne pas contribuer aux actes qui conduisent à polluer mais de favoriser les agriculteurs biologique et biodynamique.
- Notre **santé** (Afin de protéger notre santé) ? Nous pouvons considérer qu'il s'agit d'une raison fondamentale puisqu'il s'agit d'éviter les risques d'empoisonnement.

Qu'en est-il lorsque le critère est erroné ?

Cet exemple, met en évidence le fait qu'un acheteur peut faire un choix en fonction de plusieurs critères très différents les uns des autres. Toutefois, **si son choix est réalisé en fonction d'un critère erroné** (le prix d'achat en est un car il n'est pas représentatif du coût global), les populations, notre environnement, notre planète sont mis en péril. Déjà, dans de nombreux endroits, la planète est laminée, au point de ne plus être en mesure de fournir les ressources nécessaires pour la population locale.

Que leur reste-t-il lorsque les dégradations sont irrémédiables ?

La fuite avec un objectif ultime : Trouver un autre site pour vivre ! **Mais au-delà de la souffrance directe que subissent ces populations, nous devons prendre conscience des dangers que représente la migration de millions de femmes, d'hommes et d'enfants !**
La surface de la planète n'est pas extensible. Nous devons mettre en œuvre des propositions, des projets basés sur une politique cohérente qui tient compte de la situation réelle.
Creersansdetruire
y contribue à travers la liste de propositions suivantes :

Les lois, structure de l'État, règles de participation au fonctionnement de l'État :

1. Projet consistant à **réduire, harmoniser et simplifier les codes de lois existants**. Idée générale : Mieux vaut une loi comprise, acceptés et appliquée que 10.000 lois imperméables et contournable à loisir ! Premier objectif : Réduire drastiquement leur nombre. Second objectif : Les rendre applicables et praticables. Troisième objectif : Réduire les possibilités de contournement des lois.

2. **Réforme du Sénat et de l'Assemblée Nationale** afin de désensabler ces institutions : Projet de loi fixant les règles du lobbying. Établir les « règles de participation » des conseillers techniques au sein des assemblées et ministères. Cette loi aurait pour but de traiter le problème de la présence des lobbies au sein des assemblées. L'établissement d'un compte-rendu mis à la disposition du public permettrait de connaître clairement les personnes ayant participé aux travaux.

3. Projet de loi instaurant la **participation de tout citoyen au fonctionnement de l'État durant une période de 5 ans environ** . Objectif : En terminer définitivement avec les confrontations public/privé alors que nous sommes tous des membres de l'État. A mettre dans l'esprit de chacun : l'État est une part de chacun de nous.

Agriculture, alimentation, terres :

1. Loi fixant les **tailles maximales de fermes.** Les fermes dont la superficies est trop grande, ne permet pas d'user de techniques saines pour le sol et les éco-systèmes. Creersansdetruire estime qu'au delà de 30 hectares, les risques de dégradations sont trop élevés.

2. Loi fixant les modalités de la **redistribution des terres**

3. Loi **réintégrant les multifonctions d'une ferme (élevage et culture)** pour recréer les équilibres et éviter la monoculture ou mono-élevage !

4. Loi instauration de **taxes sur les aliments non issus de la ferme**
5. Loi sur l'**instauration d'un impôt sur le nombre d'hectares en fonction de la nature du terrain** (L'imposition des bénéfices est un non-sens puisqu'il permet aux grands exploitant, avec d'un comptable, de ne pas payer d'impôt et d'agrandir la taille de sa ferme au détriment de l'emploi, de l'environnement et d'une économie de proximité)

6. Loi de **financement de la reconversion de l'agriculture intensive vers les formes d'agriculture saine** , avec la prise en charge de la formation des paysans par l'État.
7. Loi fixant le taux de **restauration des haies et talus dans toutes les régions de France** (10 à 15 % des terres), avec le développement des techniques de la permaculture et du Brf.
8. Loi **fixant les conditions stricte de la production des agro-carburants** fixant les règles quant aux procédés de culture afin qu'ils ne soient pas intensifs et n'utilise que la part de la plante non comestible. Faire la promotion de la culture intensive des plantes de ce type est contraire au premier objectif. Pire, le public non avertit ne peut deviner les nuisances de l'agrocarburant. Ce sont, pour beaucoup, des subtilités qui ne méritent pas d'être traitées !

Commerce :

1. Modification des lois commerciales imposant aux **grands commerçants et sociétés de l'agro-alimentaire** de nouvelles règles et leur **interdisant la vente de certaines familles de produits (produits frais, poissons)** afin de recréer un tissus de commerce

2. **Loi sur le commerce permettant d'établir une équité dans l'échange commercial** : Instauration d'une taxe sur tout produit importé de pays étrangers. La taxe sera fixée en fonction du différentiel entre les taux d'imposition (social, environnemental) du pays exportateur et le notre pays.

3. Modification des lois sur la vente de poissons, avec interdiction de vendre des produits non congelés afin d'arrêter le processus de destruction des réserves halieutiques (Pour **éviter que les invendus des poissonneries soient perdus**). + Interdiction de pêcher désormais aux filets dérivants et revenir à des méthodes respectueuses des fonds marins. Instauration de la pêche à la canne.

4. Loi sur les textiles **interdisant l'importation de produits fabriqués à partir de procédés polluants** et dont les cultures de végétaux sont réalisées sans respecter l'environnement et l'Homme.

5. Loi permettant de **réimplanter la culture de végétaux à des fins de fabrication de textiles** pour réduire les déplacements de matières premières et produits manufacturés.
6. Loi sur **les produits lessiviels (lessives, shampoings, savons, produits d'entretiens, etc.)** : interdiction à terme de l'usage de produits à base de **ten sio-actifs pétrochimiques et d'agents blanchissants** et autres dangerosités pour nos espèces végétales, animales et minérales

Urbanisme :

1. Création d'une **loi fixant les limites de l'étendue d'une cité**,
2. Loi instaurant la **mise en place systématique du ceinture verte autour de toutes les cités** et fixant le périmètre d'une couronne de verdure obligatoire (Périmètre supérieur à 50 km de rayon au delà du périmètre de la cité)

3. Loi fixant l'obligation de l'**implantation de paysans dans la périphérie**
4. Loi fixant de **nouvelles réglementation pour les chasseurs** : Pour permettre aux espèces sauvages de retrouver leur place !

Formation :

1. Instauration dans le **cycle de formation générale, le caractère polytechnique (bases solides), avec stages de terrain, pour les enfants de dix, douze, treize ans afin de leur permettre une immersion dans ce milieu et faire naître les velléités des enfants et leur inculquer des notions environnementales** autres qu'à travers des émissions ou des confrontations estivales

2. Instauration d'une **régulation du monde télévisuel permettant de circonscrire la fuite en avant du toujours plus d'éléments non favorables à l'épanouissement des enfants** , que ce soit dans le contenu des programmes et le contenu des publicités.

3. Loi fixant le **temps, le contenu et les modalités d'un programme de formation au sein des entreprises** , formation basée sur les règles pour atteindre un développement soutenable et cohérent

4. Pour enrayer la progression du mal-être et des guerres dans tous les peuples de l'Orient et de l'Occident, nous proposons une **loi instituant un budget consacré à l'éducation à la consommation responsable et éthique** . L'éthique n'est pas qu'un mot. Elle doit être visible dans toutes les écoles et dans toutes les entreprises. Elle doit permette de pousser les États à promouvoir des règles cohérentes permettant d'assurer des échanges commerciaux et culturels positifs, honnêtes et équitables afin de ne pas produire des fractures, de ne pas favoriser la rapine, la pollution, l'exploitation et la destruction du tissu économique et social des pays avec qui nous avons des échanges commerciaux directs et indirects.

Transport :

1. Loi fixant les règles du transport dans les cités : Loi **favorisant les grands projets novateurs** tel que celui que *Creersa nsdetruire* défends depuis longtemps sur le **concept du transport en commun individuel**

2. Loi permettant d'**assurer le plan de financement de projet à grande échelle**, destiné à financer l'étude et la mise en œuvre des projets « révolutionnaires » dont l'objectif concourt à nourrir la conduite du changement de toute la population.

3. Réforme des **lois sur les émissions de CO2 et autres gaz polluants** afin de conduire un changement de comportement (et non pas un encouragement à jouer avec le feu), avec la mise en priorité sur les projets assurant la réduction drastique. Contribuer à l'aboutissement d'un projet dans le domaine de l'automobile comme celui de Guy Nègre, inventeur du moteur à air comprimé ?

Déchets

1. Une loi **imposant à tous les commerçants, une espace de communication destiné à enseigner** à leur client le minimum requis ! En effet, il est important que chaque citoyen comprenne qu'un déchet à terre est un déchet abandonné, et qu'il nuit à l'environnement. En l'état, il n'est ni réutilisé, ni réemployé, ni recyclé. Il pollue le sol et donne une perception négative de l'endroit et de ses habitants !

2. Une **loi instaurant une pénalité sur les produits retrouvés dans la nature** dont le montant serait supérieur à une caution que l'État leur proposerait de fixer afin que les déchets soient vus du client comme un bien ayant une valeur marchande. Exemple : chaque jour nous ramassons des piles électriques : Proposer une consigne permettant de valoriser ce déchet afin de ne plus le voir jetés dans la nature

3. Loi **instaurant le principe de caution. Chaque déchet se verrait attribuer une caution** afin que le déchet soit vu (du client) comme un bien ayant une valeur marchande. Exemple : chaque jour nous ramassons des piles électriques : Proposer une consigne permettant de valoriser ce déchet afin de ne plus le voir jetés dans la nature

4. **Loi obligeant les enseignes de ventes à emporter, à faire usage d'emballages réutilisables et consignés** , et pour les cas les plus difficiles, d'utiliser des matériaux totalement dégradables par la nature (sans que la production de ces derniers soit polluante) ou totalement.

Notre état d'esprit doit changer, **nous devons faire basculer l'occident vers un mode de consommation juste** .

Primum non nocere